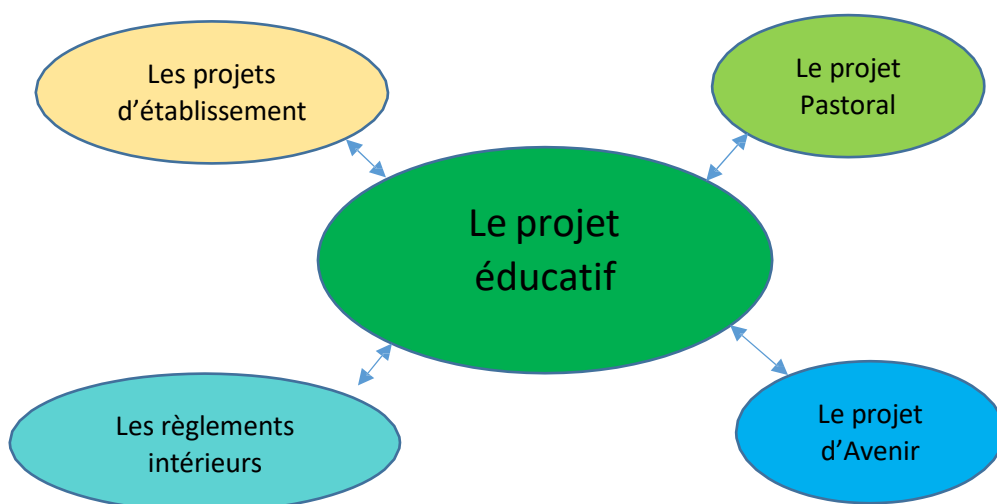

Inscription 2019-2020

Chers Parents,

L'Institution Jeanne d'Arc est un établissement catholique d'enseignement associé à l'Etat par contrat, appartenant au réseau Jean XXIII, sous Tutelle Diocésaine.

Le projet éducatif de Jeanne d'Arc repose sur trois axes :

- Devenir autonome et responsable
- S'ouvrir à l'Autre et au monde
- Donner du sens à sa vie



Sylvie CHASSANG,

Chef d'établissement Collège/Segpa/Lycée

A l'attention des parents d'élèves extérieurs à Jeanne d'Arc :

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement pour l'année scolaire 2019/2020. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre projet éducatif et de la confiance que vous témoignez à l'égard de notre établissement catholique d'enseignement.

A titre indicatif, nous vous invitons à prendre connaissance des tarifs d'inscription 2018/2019 et à lire avec attention les règlements intérieurs consultable sur : www.jeanne-darc-colombes.com

Tarifs : Les tarifs 2019-2020 seront arrêtés par le conseil d'administration de l'OGEC mi-juin 2019. Ils seront alors consultables sur www.jeanne-darc-colombes.com

Préinscription pour la rentrée 2019-2020 : procédure en 4 étapes

Les demandes de préinscriptions sont téléchargeables sur le lien ci-dessous à partir du lundi 1er octobre 2018 jusqu'au vendredi 07 décembre 2018.

1- S'inscrire en ligne obligatoirement sur Ecole Directe (voir lien ci-dessous) et imprimer la page dûment remplie.

<http://inscriptionsv2.ecoledirecte.com/WD170AWP/WD170Awp.exe/CONNECT/INSCRIPTIONS?OGEC=0921079Y&E TAB=undefined>

2- Imprimer le deuxième formulaire puis le compléter en cliquant sur le lien :

[Formulaire d'entrée 6^{ème} : Annexe 1](#)

[Formulaire d'entrée 5^{ème} : Annexe 2](#)

[Formulaire d'entrée 4^{ème} : Annexe 3](#)

[Formulaire d'entrée 3^{ème} : Annexe 4](#)

[Formulaire d'entrée 2^{nde} : Annexe 5](#)

[Formulaire d'entrée 1^{ère} : Annexe 6](#)

[Formulaire d'entrée Terminale : Annexe 7](#)

[Formulaire d'entrée en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} Segpa Annexe 8](#)

3- A ces deux formulaires imprimés :

- **Joindre un chèque de 25 €** à l'ordre de : OGEC Jeanne d'Arc, pour frais de dossier. Quelle que soit notre réponse, ce chèque est non remboursable.
- **Joindre une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse.**
- **Joindre la photocopie des livrets d'évaluation pour les futurs 6^{ème} et des bulletins trimestriels pour les autres niveaux, de l'année précédente et de l'année en cours.** Pour les 6^{ème}, si vous n'avez pas les livrets d'évaluation ou les bulletins trimestriels avant le 01 décembre 2018, vous pouvez déposer malgré tout votre demande de préinscription afin qu'elle soit traitée le livret d'évaluation ou le bulletin trimestriel sera alors à nous faire parvenir le plus rapidement possible.

**4- Adresser le tout sous enveloppe à : Institution Jeanne d'Arc
Préinscription – 2nd degré
9, Boulevard de Valmy
92700 Colombes**

- Collège et Lycée : avant le 07 décembre 2018
- Segpa : les dossiers pourront parvenir jusqu'au 10 juillet 2019

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Institution Jeanne d'Arc - 9, Boulevard de Valmy – 92700 Colombes – www.jeanne-darc-colombes.com

A l'attention des parents d'élèves de CM2 et de 3^{ème} déjà scolarisés dans l'Institution Jeanne d'Arc ou dans le réseau Jean XXIII.

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement pour l'année scolaire 2019/2020. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre projet éducatif et de la confiance que vous témoignez à l'égard de notre établissement.

A titre indicatif, nous vous invitons à prendre connaissance des tarifs d'inscription 2018/2019 et à lire avec attention le règlement intérieur consultables sur : www.jeanne-darc-colombes.com

Tarifs : Les tarifs 2019-2020 seront arrêtés par le conseil d'administration de l'OGEC mi-juin 2019. Ils seront alors consultables sur www.jeanne-darc-colombes.com

Préinscription pour la rentrée 2019-2020 : procédure en 3 étapes

Les demandes de préinscriptions sont téléchargeables sur le lien ci-dessous à partir du lundi 1er octobre 2018 jusqu'au vendredi 07 décembre 2018.

1- S'inscrire en ligne obligatoirement sur Ecole Directe (voir lien ci-dessous) et imprimer cette page dûment remplie.

<http://inscriptionsv2.ecoledirecte.com/WD170AWP/WD170Awp.exe/CONNECT/INSCRIPTIONS?OGEC=0921079Y&ETAB=undefined>

2- Imprimer le deuxième formulaire et le compléter en cliquant sur le lien :

[Formulaire d'entrée : Annexe 1 : 6^{ème}](#)

[Formulaire d'entrée : Annexe 5 : 2^{nde}](#)

**3- Adresser le tout sous enveloppe à : Institution Jeanne d'Arc
Préinscription – 2nd degré
9, Boulevard de Valmy
92700 Colombes**

- Collège et Lycée : avant le 07 décembre 2018
- Segpa : les dossiers pourront parvenir jusqu'au 10 juillet 2019

Tout dossier incomplet ne sera pas.